



2017
INTERNATIONAL YEAR
OF SUSTAINABLE TOURISM
FOR DEVELOPMENT



Année internationale du tourisme durable pour le développement (2017) La voie à suivre – Cap sur 2030

Cérémonie de clôture de l'Année internationale du tourisme durable pour le
développement (2017)

19 décembre 2017, Genève

MISE EN PERSPECTIVE

Le Programme 2030, plan d'action à caractère universel pour l'humanité, la planète et la prospérité

En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la série des 17 objectifs de développement durable offrant une vision globale de l'avenir, à vocation universelle et porteuse de transformation pour l'avènement d'un monde meilleur d'ici 2030. Dans le prolongement des objectifs historiques du Millénaire pour le développement, les objectifs de développement durable et les 169 cibles qui leur sont associées constituent un nouveau plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Ce plan prévoit une gestion plus intégrée et équilibrée des trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale).

La reconnaissance du rôle du tourisme pour le développement – Résolutions des Nations Unies

Les Nations Unies ont proclamé 2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement. Dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de portée universelle et des objectifs de développement durable, l'Année internationale vise à faire évoluer les politiques, les pratiques des entreprises et le comportement des consommateurs dans le sens d'un secteur du tourisme plus durable contribuant à l'ensemble des 17 objectifs de développement durable.

À l'origine de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement (2017), il faut savoir que le tourisme a été largement reconnu comme une force au service du développement aux échelons international et national. L'un des défis de l'Année internationale est de s'appuyer sur cet acquis et de le renforcer pour aller de l'avant, en faisant qu'il se traduise par un soutien accru et concerté à l'action.

Quatre résolutions des Nations Unies depuis 2012, dont la résolution 70/193 proclamant 2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement, ont permis de donner acte expressément et avec force de la contribution du tourisme à la création d'emplois et de revenus, à l'éducation, à la réduction de la pauvreté et aux trois dimensions du développement durable, grâce à ses connexions avec d'autres secteurs. Ces résolutions sont les suivantes :

- Résolution 66/288 – Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), intitulé « L’avenir que nous voulons » (27 juillet 2012), feuille de route pour la prochaine décennie jetant les bases du Programme 2030
- Résolution 69/233 – Promotion du tourisme durable, et notamment l’écotourisme, aux fins de l’élimination de la pauvreté et de la protection de l’environnement (19 décembre 2014)
- Résolution 70/1 – Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l’horizon 2030 (25 septembre 2015). Il y est fait état de la détermination à promouvoir le tourisme durable dans le corps principal du texte (article 33) et le tourisme est cité expressément dans 3 des 17 objectifs de développement durable.

Année internationale 2017 – Le tourisme, secteur clé pour atteindre les objectifs de développement durable

Le tourisme peut être un vecteur important de promotion de ce programme ambitieux et permettre de franchir les grandes étapes qui y sont définies, car il représente un pan important du commerce international et contribue pour beaucoup à la création d’emplois et de richesse dans de nombreux pays. De fait, le tourisme est cité expressément en tant que cible dans les objectifs 8, 12 et 14 concernant, respectivement, la croissance économique partagée et durable, les modes de consommation et de production durables et l’exploitation de manière durable des océans et des ressources marines. Cela étant, de par son ampleur et sa nature transversale, le secteur du tourisme peut contribuer, directement et indirectement, à la totalité des 17 objectifs de développement durable.

Mentions spécifiques du tourisme dans les objectifs de développement durable

Objectif 8 – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Cible 8.9 : D’ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux

Objectif 12 – Établir des modes de consommation et de production durables

Cible 12.b : Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l’impact sur le développement durable d’un tourisme durable créateur d’emplois et valorisant la culture et les produits locaux

Objectif 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Cible 14.7 : D’ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l’exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l’aquaculture et du tourisme

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE L’ANNÉE INTERNATIONALE À GENÈVE LE 19 DÉCEMBRE 2017

OBJECTIF

La cérémonie de clôture de l'Année internationale 2017 doit permettre à la communauté internationale de donner acte de son engagement de mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030, aux échelons national et mondial, en misant sur le tourisme.

Plus que la fin de l'Année internationale, on retiendra, surtout, que les initiatives et les actions mises en route en 2017 vont guider la communauté mondiale dans son ensemble en vue de l'adoption de pratiques durables et d'une mobilisation générale autour des priorités mondiales de développement.

Ce rendez-vous sera l'occasion de faire le point sur les réalisations et les progrès obtenus en ce qui concerne l'action de plaider en faveur du tourisme et, plus important encore, de baliser la voie à suivre pour la communauté internationale avec la mise en place d'une Plateforme sur le tourisme et les objectifs de développement durable. La Plateforme offrira, de 2018 à 2030, un espace d'échange et de co-création de façon à assurer l'adhésion du secteur du tourisme au Programme 2030 et sa contribution à un avenir prospère et durable pour l'humanité et pour la planète.

RESSOURCES ET RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES

« Le tourisme et les objectifs de développement durable : cap sur 2030 »

Cette publication servira de document d'orientation montrant comment le secteur du tourisme peut contribuer à la mise en œuvre et à la réalisation des 17 objectifs de développement durable. En particulier, elle est destinée à inciter les gouvernements, les décideurs et les entreprises de tourisme à prendre en compte dans leurs cadres directeurs et de financement et dans leur activité économique, respectivement, les éléments pertinents des objectifs de développement durable. Le contenu de la publication formera le socle sur lequel reposera la plateforme web interactive qui sera créée pour permettre l'échange de bonnes pratiques, faire émerger des idées novatrices et émettre des recommandations d'action, mais aussi assurer le suivi des progrès et des résultats atteints. La publication et la Plateforme offriront une feuille de route et un espace de co-création à l'appui du processus d'articulation du secteur du tourisme avec les objectifs de développement durable jusqu'en 2030. La Plateforme intégrera les conclusions du rapport ainsi que les activités de fond de l'Année internationale.

Le cadre de grandes thématiques de l'Année internationale

L'Année internationale du tourisme durable pour le développement (2017) est axée sur cinq grands thèmes :

1 Croissance économique durable

Instaurer des conditions adéquates pour une croissance économique résiliente et durable dans toutes les régions du monde, grâce à des investissements dans les infrastructures et les équipements, une excellente connectivité et des modèles d'activité économique innovants permettant de proposer des produits de qualité répondant aux tendances du marché

2 Emploi, inclusion sociale et réduction de la pauvreté

Assurer une répartition équitable des revenus et des retombées du tourisme, créer des emplois décents, réduire la pauvreté, ouvrir des perspectives pour les femmes et les jeunes, respecter et défendre les intérêts des communautés locales et autochtones et encourager un large accès à des expériences touristiques pour tous

3 Utilisation rationnelle des ressources, protection de l'environnement et changements climatiques

Faciliter le passage, dans le secteur du tourisme, à des modes de consommation et de production plus durables grâce à la création de débouchés dans l'économie verte, l'atténuation et l'adaptation face aux changements climatiques et l'appui à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des zones naturelles, en profitant des avantages qui en découlent

4 Valeurs culturelles, diversité et patrimoine

Conclure des partenariats fructueux alliant les intérêts du tourisme et ceux de la culture, conserver le patrimoine matériel et immatériel et les valeurs culturelles et faire bénéficier, à l'aide de formules créatives, les visiteurs et les communautés réceptrices des retombées positives du tourisme des points de vue social, économique et de l'éducation grâce aux expériences et échanges culturels

5 Compréhension mutuelle, paix et sécurité

Faire valoir le rôle du tourisme comme secteur porteur de transformation et vecteur de changement, mettre à profit le meilleur entendement et l'interaction résultant du tourisme pour consolider la paix, la compréhension et la réconciliation et, en parallèle, mener de front le développement du tourisme et l'amélioration de la sécurité dans les destinations et apporter une aide aux régions sortant d'un conflit aux fins du relèvement et de l'expansion de leur économie touristique